

Les dépenses des ménages en éducation ont doublé en moins de dix ans

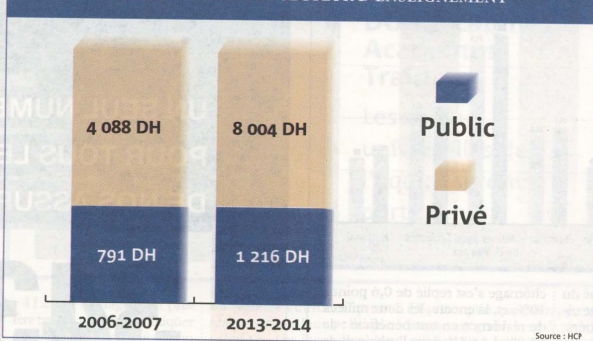
- 16% des effectifs scolarisés, tous paliers confondus, fréquentent l'enseignement privé ■ Les dépenses pour un enfant scolarisé dans le privé, cycle primaire, sont 20,7% plus importantes que dans le public
- Les 10% des ménages les plus aisés consacrent à la scolarisation de leurs enfants des dépenses, par personne, en moyenne 23,3 fois plus importantes que celles des 10% les plus pauvres.

A la faveur du débat sur la réforme de l'éducation, certaines questions sont fréquemment soulevées ici et là. Et l'on s'interroge, entre autres, sur le poids et la nature des dépenses en éducation, la part du secteur privé, les disparités de niveau de vie entre les ménages et leurs impacts sur la scolarisation... - la problématique de la qualité de l'école relevant, elle, d'un autre débat.

Pour y voir un peu plus clair, le Haut commissariat au plan (HCP) a "fouillé" pour ainsi dire dans son enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM) de 2013-2014, et en a "tiré" une note riche en statistiques et en... enseignements. Précisons-le tout de suite, le fait que l'enquête date de 2013-2014 ne change quasiment rien aux données de fond relatives à l'éducation nationale. Il s'agit d'une enquête de structure et, comme telle, les constats, chiffres, qu'elle dresse ont une portée longue, une dizaine d'années environ.

Selon cette note, plus de

EVOLUTION ANNUELLE DES DÉPENSES DES MÉNAGES PAR PERSONNE SCOLARISÉE SELON LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT



8 millions de Marocains ont été inscrits en 2013-2014 dans les différents établissements scolaires, tous paliers confondus - du préscolaire jusqu'au supérieur. Sur ce total, près de 1,3 million (16,2%) fréquentent l'enseignement privé. On remarquera d'emblée que

ces chiffres sont, à peu de choses près, les mêmes que ceux annoncés par le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour la rentrée 2018-2019 : 7,9 millions d'élèves inscrits, dont 14%

L'ETAT AUGMENTE CHAQUE ANNÉE LE BUDGET QU'IL ALLOUE À L'ÉDUCATION. DE 36,2 MILLIARDS DE DH EN 2006-2007, CELUI-CI EST PASSÉ À 48,4 MILLIARDS DE DH EN 2013-2014, SOIT UNE HAUSSE MOYENNE DE 4,2% PAR AN (POUR 2019, LE BUDGET DE L'ÉDUCATION A AUGMENTÉ DE 8,6% À 68 MILLIARDS DE DH)

dans le privé.

88% des effectifs scolarisés dans le préscolaire le sont dans le privé

Contrairement à ce que pourrait suggérer une vision par trop citadine des réalités, l'enseignement privé n'est dominant que dans le préscolaire : 88% des effectifs. Dans le primaire, la part du privé est de 10,3%, et dans la formation professionnelle à peu près autant (10,8%),

nous dit le HCP. Dans les autres cycles d'enseignement (collégial, secondaire et supérieur), le privé représente à peine 5%. Cela dit, il s'agit là de moyennes nationales. Décomposées par milieu de résidence ou encore par niveau de vie, ces chiffres mettent en évidence une autre réalité. La note du HCP indique en effet que les élèves citadins fréquentant un établissement scolaire privé sont 5 fois plus nombreux que ceux résidant en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 22,2% et 4,5%. La disparité est encore plus forte entre les ménages les plus aisés et les ménages les plus pauvres : le taux de scolarisation dans le privé pour les premiers est de 50,1% et pour les seconds de... 4% ! Malgré les gros efforts fournis par les pouvoirs publics, sur le plan budgétaire tout au moins, ce fort décalage entre la ville et les pauvres pose clairement la problématique de la fonction sociale et même économique de l'école. Le fait que les riches et plus riches sont proportionnellement plus nombreux à scolariser leur progéniture dans le privé ne risque-t-il pas, à terme tout au moins, de déboucher sur le phénomène de reproduction des élites ?

3,4% d'inflation par an en moyenne dans l'éducation

L'Etat, en tout cas, augmente chaque année le Budget qu'il alloue à l'éducation. De 36,2 milliards de DH en 2006-2007, celui-ci est passé à 48,4 milliards de DH en 2013-2014, soit une hausse moyenne de 4,2% par an (pour 2019, le Budget de l'éducation a augmenté de 8,6% à 68 milliards de DH). A ces dépenses de l'Etat, qui vont bien entendu au sec-

Les plus gros postes de dépenses : les fournitures scolaires dans le public, les frais de scolarité dans le privé

Quels sont les postes pour lesquels les parents consacrent plus de dépenses en matière de scolarisation ? Sans surprise, les frais de scolarité viennent en premier. Ils représentent 36,8% de l'ensemble des dépenses de scolarisation, tous secteurs confondus (public et privé). Viennent ensuite, dans l'ordre, les fournitures scolaires (14,6%), les frais de transport (9,7%), la tenue et l'uniforme (9,6%) et les cours de soutien (8,8%).

Cette structure des dépenses de scolarisation, valable à l'échelle nationale pour les deux secteurs d'enseignement, change complètement selon qu'il s'agit de

du public ou du privé. Dans le secteur public, le gros des dépenses (23%) va aux fournitures scolaires. En deuxième position, la tenue et l'uniforme accaparent 17,2% des dépenses. Les cours de soutien occupent la troisième place (15,6%), les frais de transport la quatrième (13,8%) et les frais d'inscription la cinquième (9,3%). Dans le privé, tenez-vous bien, les frais de scolarité aspirent deux tiers (65,7%) des dépenses de scolarisation. Viennent ensuite, loin derrière, les frais d'inscription (8,5%), les fournitures scolaires (8%), les frais de transports (6,4%) et les cours de soutien (3,5%) ■

teur public, il faut ajouter celles des ménages qui, elles, sont réparties, à parts inégales, entre l'enseignement public et privé. Selon le HCP, les dépenses des ménages en éducation et formation ont plus que doublé entre l'enquête de 2006-2007 et celle de 2013-2014 : de 8,9 milliards de DH, elles ont grimpé à 19,7 milliards de DH, soit une croissance moyenne de 12% par an. Cette forte augmentation est expliquée par deux facteurs : d'une part, l'accroissement des effectifs scolarisés dans le privé, et, d'autre part, la hausse des prix pratiquée dans le secteur de l'enseignement, tout particulièrement dans le privé. Il est significatif à cet égard que le poste de dépense qui, invariablement, enregistre l'inflation la plus élevée est celui de l'éducation. Entre 2007 et 2014, l'inflation annuelle moyenne pour ce secteur est de 3,4%, quand l'inflation globale ne dépasse pas 1,4% par an, en moyenne, sur la même période.

Là encore, la décomposition des dépenses selon le niveau de vie des ménages révèle de grandes et parfois très grandes disparités. En effet, le dernier décile, soit les 10% de la population les plus aisés, consacrent à la scolarisation de leurs enfants des dépenses, par personne, en moyenne 23,3 fois plus importantes que celles des 10% les plus pauvres, soit, respectivement, 10 539 DH et 452 DH. La moyenne nationale des dépenses d'éducation est de 2 315 DH par personne scolarisée. Seuls les trois derniers déciles dépendent pour la scolarisation plus que cette moyenne nationale.

Comme tout le monde le sait, la scolarisation est bien plus coûteuse dans le privé que dans le public. Selon le HCP, le rapport est de 1 à 6,6 entre le public et le privé : en moyenne 1 216 DH dans le premier et 8004 DH dans le second. Dans l'enquête de 2006-2007, ce rapport était de 1 à 5,2 (voir graphique). Cela montre bien que la hausse de l'inflation dans l'éducation provient principalement des augmentations de prix dans le secteur privé.

Faut-il requalifier les dépenses d'éducation ?

Ventilées par cycle d'enseignement, les dépenses d'éducation révèlent des inégalités assez profondes. Dans le primaire, un enfant scolarisé dans le privé coûte 20,7 fois plus qu'un enfant inscrit dans le public : en moyenne 10 685 DH par an pour le premier, et 516 DH pour le second. Le HCP explique cette forte disparité par la gratuité totale des frais de scolarité dans le public, d'une part, et par l'opération « 1 million de cartables » qui profite, chaque année, à la majorité des élèves du primaire. Ce rapport de dépenses de scolarisation entre le privé et le

public baisse à 14,2 dans le collégé, à 11,2 dans le secondaire et à 10,5 dans le supérieur.

Dans l'absolu, il est difficile de comprendre, au regard de ces chiffres, que des ménages choisissent de placer leurs enfants dans le privé et que, surtout, leur nombre augmente chaque année, alors même que l'offre publique, par ailleurs coûteuse pour les finances de l'Etat, est bel et bien là. Passe encore pour les plus aisés qui, dans tous les cas, ont les moyens de leurs choix. Mais quid des familles appartenant à la classe moyenne infé-

rieure ou même intermédiaire ? Tout se passe comme si, pour celles-là et d'autres encore, il fallait coûte que coûte s'offrir le label "privé" pour la scolarité de leurs enfants, quitte à les placer dans des établissements de moindre qualité, pour ne pas dire plus. Et là, une question coule de source : l'enseignement public rebate-t-il à ce point ? Sinon, les parents, les moins fortunés en tout cas, cèdent-ils à un effet de mode, tout simplement ?

Qu'est-ce que le privé ferait de si prodigieux que l'Etat ne saurait pas

faire ? Qu'on le veuille ou non, et où que ce soit, l'école est une institution centrale et, à ce titre, elle mérite toutes les sollicitudes, tous les égards. Les dépenses que l'Etat y consacre ne sont pas des coûts, ce sont des investissements. Les responsables des règles de la comptabilité nationale, à l'échelle internationale (l'ONU en l'occurrence), seraient d'ailleurs bien inspirés de revoir le classement des dépenses d'éducation en les intégrant dans celles d'investissement et non plus de fonctionnement ■

SALAH AGUENIOU